

Publier, Le 30 septembre 2009

**Procès Verbal du Conseil Municipal
du 28 septembre 2009**

XXXXXXXXXXXX

Présents : MM. Gaston LACROIX - André LAPERROUSAZ - Elisabeth GIGUELAY - Pascal GUYON - Anne-Marie GUERARD - Jean-Paul FONTAINE - Luce BIDAULT - Joseph Alexis BREUIL - Catherine VIOUD - Arnaud RUFFIN - Annie DUTRUEL - Claude SIGWALT - Brigitte PERROT - Alain DECURNINGE - Mireille BLANC - Richard DUTRUEL - Martine DORIOZ - Alain PIOTON - Isabelle COLDER - Eric GAYDON - Claire BAZIN - Rose-Marie BLANC - Eric DAVID - Jean-Marc DAGAND - Marie-Claire COURT -

Procurations : MM. Hervé FRECHET à Gaston LACROIX - Nadège HOURS à André LAPERROUSAZ - Jean-Claude MARTIN à Anne-Marie GUERARD -

Absente excusée : Mme Simone DAVID.

Secrétaire de séance : Annie DUTRUEL.

Approbation du Conseil Municipal du 27 juillet 2009 :

Ce procès verbal est adopté à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE :

Accord de principe pour la réouverture d'un snack/ restauration rapide au Centre Nautique de la Cité de l'Eau

Anne-Marie GUERARD précise qu'il y a une réelle demande de la part de la clientèle du Centre Nautique et la démarche actuelle est de mettre en place un cahier des charges.

Alain PIOTON questionne sur la concurrence possible avec la restauration du mini-golf situé à proximité. Anne-Marie GUERARD précise qu'elle les a informés et que ça ne pose pas de problèmes.

Verbalisation des infractions au code de la route et encaissement des amendes forfaitaires

Claire BAZIN demande quelles sont les infractions susceptibles d'être verbalisées ?

Mr le Maire précise que des arrêtés seront rédigés. Madame MERMET diffusera les arrêtés déjà pris.

Partenariat entre la Commune de PUBLIER et certains Etablissements Scolaires de la Communauté de Communes du Canton d'Evian pour des prestations d'intervenants en musique de la Commune.

Luce BIDAULT précise qu'il y a 3 intervenants et que cette mise à disposition intervient à la demande de l'enseignant.

Avenant au Contrat de surveillance avec la Société ELITE SECURITE

Deux devis ont été présentés pour la surveillance des secteurs « Villa du Miroir » et « Centre de Vacances de l'Aviation Civile » :

- 2 421.90 € pour 3 rondes de nuit.
- 1 668.42 € pour 2 rondes de nuit.

Le devis retenu est le moins élevé, soit 1 668.90 € par mois.

Jean-Marc DAGAND demande si c'est la même Société qui surveille les écoles et la Mairie ?

André LAPERROUSAZ répond que non et précise que c'est une vidéo surveillance.

Claire BAZIN demande si nous sommes propriétaire du terrain de l'Aviation Civile ?

Monsieur le Maire répond par la négative et mentionne que nous avons une autorisation temporaire d'occupation.

Monsieur le Maire sollicite le Conseil pour donner des idées de parc pédagogique sur le terrain de l'Aviation Civile. Pour l'instant le public n'a pas accès à ce parc.

Convention Commune de PUBLIER et ECOLE de MUSIQUE « La Voix du Léman »

Concernant la classe d'orchestre à l'Ecole, en plus de l'investissement de la Mairie de PUBLIER, des partenaires privés se sont investis.

Monsieur le Maire a demandé aux responsables de la classe d'Orchestre à l'Ecole la participation des enfants aux manifestations patriotiques, dès qu'ils seront prêts. Cela pourra se réaliser avec joie dès le 8 Mai 2010.

FOURNITURE DE REPAS POUR LES RESTAURANTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE PUBLIER

Les repas fournis sont prévus pour l'année scolaire dans les écoles et pendant les vacances pour le Centre Aéré. Un appel d'offres a été lancé pour cette fourniture de repas avec une option « bio ».

FINANCES

BUDGET M14 - VIREMENTS DE CREDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Joseph-Alexis BREUIL communique tous les détails concernant cette décision modificative.

Alain DECURNINGES demande comment va être remplacée la Taxe Professionnelle ?

Joseph-Alexis BREUIL spécifie que l'Etat s'oriente sans doute vers une suppression partielle de la T.P. et qu'il devra garantir une recette équivalente aux Collectivités. Sans doute les Communes devront elles augmenter l'impôt sur les ménages.

MISE EN CONCURRENCE DE L'ASSURANCE DU PERSONNEL

Il y a peu de possibilités d'Assurances sur le marché : AXA - GENERALI - C.N.P. car ces types de contrats supposent beaucoup de dépenses pour l'Assureur et ne sont pas rentables.

La C.N.P. titulaire du contrat actuel fera une offre mais stipule qu'il y a un taux d'absentéisme croissant sur la Commune.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS - CHEMIN DE Ste AGATHE

Claire BAZIN demande des explications sur les différents taux.

Elisabeth GIGUELAY explique les différents montages des emprunts dans le domaine de l'habitat social et précise que les P.L.A.I. sont financés avec des taux très intéressants.

ACQUISITION de terrain à Mr et Mme PERRET

Ces deux parcelles sont achetées pour permettre le passage des véhicules en toute sécurité.

DECLASSEMENT DE L'IMPASSE DES GENNEVRILLES

Alain PIOTON étant concerné par ce déclassement ne participe pas au vote.

EXTENSION et AMENAGEMENT DU PORT

11 bureaux d'Etudes ont répondu. Le Groupement UGUET/CONUS/APS a été sélectionné par sa spécialisation dans les Ports du Léman et aussi par son offre mieux disante et économiquement la plus avantageuse.

Alain DECURNINGES demande si c'est un Groupement solidaire ou avec sous traitance ?
C'est un Groupement solidaire.

Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 15.